



RENFORCER LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

FORMATION HYBRIDE (A DISTANCE ET EN PRESENTIEL)

Dates

Module 0 : présentiel	Le 03/11/20
Module 1 : distanciel	Du 10/11/20 au 17/11/20
Module 2 : distanciel	Du 17/11/20 au 24/11/20
Module 3 : distanciel	Du 24/11/20 au 08/12/20
Module 4 : présentiel	Le 08/12/20
Module 5 : distanciel	Du 15/12/20 au 29/12/20
Module 6 : distanciel	Du 29/12/20 au 12/01/21
Module 7 : distanciel	Du 12/01/20 au 26/01/21
Module 8 : présentiel	Le 26/01/21

Durée

3 modules en présentiel : 6h30 par module, soit 19h30
6 modules en autonomie : 2h par module, soit 12h
31h30 de formation au total

Horaires

Pour les 3 modules en présentiel :
9h00-12h30 et 14h00 -17h
Soit 6h30 de formation par jour (hors pause déjeuner)

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels des champs sanitaire, éducatif et social souhaitant animer des séances collectives d'éducation pour la santé auprès d'enfants ou de jeunes

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques

- Expliquer le concept de CPS
- Définir le concept d'estime de soi
- Poser un cadre relationnel favorable au renforcement des CPS
- Expliquer les stratégies pédagogiques pour renforcer les CPS au quotidien
- Mettre en œuvre des activités visant la régulation non-violente du conflit
- Citer quelques repères méthodologiques pour implanter un projet dans sa structure
- Citer les critères de qualité des programmes de renforcement des CPS
- Construire une progression pédagogique
- Rédiger un conducteur de séance

Contenu de formation

MODULE 0 : « Organisation pratique et interconnaissance » EN PRESENTIEL

- Présentation de l'ensemble de la formation
- Pose du cadre relationnel
- Expérimentation d'activités de présentation
- Familiarisation avec la plateforme

Expérimentation d'activités, travail en sous-groupes, échanges, puis travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 1 : « Le B.A.-BA des CPS » A DISTANCE

- Exploration des CPS : histoire, actualités, catégorisation, références, vocabulaire, spécialistes, liens santé CPS, programmes validés...
- Découverte des 5 couples de CPS

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 2 : « Estime de soi et cadre relationnel » A DISTANCE

- Eclaircissement des concepts d'estime de soi, en lien avec les notions de conscience de soi, d'image de soi, d'affirmation de soi et de confiance en soi
- Méthodes et enjeux de la mise en place du cadre relationnel

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

Prérequis

Expérience professionnelle (actuelle ou en perspective d'évolution) dans l'animation de séances collectives en éducation pour la santé

Lieu de la formation

Modules en ligne sur la plateforme Moodle.
Chaque participant recevra à son inscription un lien, des codes d'accès et les conditions générales d'utilisation de la plateforme.

2 sites pour les modules en présentiel :
(Au choix)
→ A ANGERS : Ireps Pays de la Loire 49 La Cité – 58 boulevard du Doyenné – 49100 ANGERS
→ A LA ROCHE SUR YON :
Atelier Canopé 40 rue Gaston Ramon – 85000 La Roche-sur-Yon

Tarif

Cette formation est prise en charge dans le cadre de la CPOM entre l'Agence régionale de santé et l'Ireps Pays de la Loire.
Les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge des stagiaires

Inscription

www.irepspdl.org - Onglet « Former »
Accès au formulaire inscription :
[CLIQUEZ ICI](#)

Inscription au plus tard 6 semaines avant le début

MODULE 3 : « Une pédagogie spécifique » A DISTANCE

- Les approches pédagogiques centrées sur la personne et favorisant les apprentissages
- Les attitudes éducatives favorisant le développement des CPS

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 4 : « Autour de la régulation non-violente du conflit (R.N.V.C.) » EN PRESENTIEL

- Une progression de séance visant la R.N.V.C.
- Expérimentation d'activités collectives et transfert pour sa pratique
- Lien avec les repères présentés lors des modules 0, 1, 2, 3

Travail en sous-groupes, apports théoriques, échanges, travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 5 : « Repères méthodologiques pour l'implantation de projets » A DISTANCE

- La méthodologie en éducation et promotion de la santé
- Les critères de qualités des programmes

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 6 : « Progression pédagogique » A DISTANCE

- La construction d'objectifs pédagogiques
- L'élaboration d'une progression vis-à-vis des objectifs

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 7 : « Conducteur de séance » A DISTANCE

- L'intérêt d'un conducteur de séance
- Le choix des étapes d'une séance au regard d'une pédagogie spécifique
- La rédaction d'un conducteur de séance

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 8 : « Mon projet CPS » EN PRESENTIEL

- Projection dans l'implantation de projet par structure
- Réflexion sur son futur rôle dans un projet CPS
- Expérimentation d'activités coopératives

Travail en sous-groupes, apports théoriques, échanges, travail en autonomie sur la plateforme, exercices, quiz, clôture collective de la formation.



Formatrices

Emilie Provost et Marion Legeay

Chargées de mission en éducation et promotion de la santé à l'Ireps Pays de la Loire

Modalités pédagogiques de la formation

Cette formation, comme l'ensemble des formations proposées par l'IREPS Pays de la Loire, est conçue en corrélation avec les objectifs visés, sur un principe d'alternance entre des apports conceptuels et une pédagogie participative basée sur la construction de l'expérience (apprendre en faisant).

Dans un climat d'interactivité sécurisant, le rythme de chacun sera respecté et tiendra compte des savoirs, savoir-faire et savoir-être des participants.

Outre la parole et l'écoute, les formatrices pourront utiliser des supports et méthodes d'animation variés en alternant des temps de travail individuels, en binôme ou en sous-groupes, favorisant ainsi la dynamique de groupe, et l'implication de chacun, à sa mesure.

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier documentaire et une bibliographie seront à disposition sur la plateforme.

Il est conseillé, dans la mesure du possible, de s'inscrire en binôme, avec un collègue.

Suivi et évaluation de la formation

L'équipe de formatrices visualise votre progression aux différentes activités proposées au fur et à mesure de la formation.

Les dates proposées pour les modules à distance sont indicatives. Ce sont des recommandations pour un rythme équilibré de formation.

Pour recevoir **un certificat de réalisation** en fin de formation, il est incontournable d'assister aux 3 modules en présentiel, de visionner les contenus obligatoires et de réaliser les activités de chacun des modules sur la plateforme. Les modules s'ouvrent au fur et à mesure de votre avancée (Par exemple, vous pouvez réaliser les modules 2 et 3 dans la même journée, consécutivement). Il est nécessaire d'avoir réalisé tous les modules en autonomie précédant les journées en présentiel pour participer à ces temps collectifs.

Les modalités d'évaluation seront les suivantes :

- **Une évaluation des acquis**, à la fin de chaque module de formation
- **Une évaluation de la satisfaction**, à la fin de chaque module de formation et d'une manière globale après le module 8.
- **Une évaluation à distance**, 6 mois après le terme de la formation

Contact

Marylène COMPÈRE – Assistante administrative à l'Ireps Pays de la Loire

formation.irepspdl@gmail.com

02 43 53 46 73